

Bordereau attestant l'exactitude des informations - MONTLUCON - 0303 - Documents comptables
(B-S) - Dépôt le 20/11/2025 - 1865 - 2023 B 00202 - 979 475 803 - 3CTE

Désignation de l'entreprise				3CTE				Néant ☐ *									
Adresse de l'entreprise				5 BOULEVARD JEAN MOULIN 03390 MONTMARIAULT													
SIRET				9 7 9 4 7 5 8 0 3 0 0 0 1 4													
Durée de l'exercice en nombre de mois *				1 2				Durée de l'exercice précédent *				0 7					
								Exercice N des le									
								13 1 10 3 12 0 2 5									
ACTIF																	
								Brut									
								Amortissements-Provisions									
								Net									
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilitisations incorporelles	Fonds commercial *	010	9 672		012			9 672								
		Autres *	014			016											
		Immobilitisations corporelles *	028	227 386		030	33 297		194 088								
		Immobilitisations financières * (1)	040	3 280		042			3 280								
		Total I (5)	044	240 338		048	33 297		207 040								
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050	9 795		052			9 795								
		Marchandises *	060			062											
	Avances et acomptes versés sur commandes	Créances (2)	Clients et comptes rattachés *	068	13 629		070			13 629							
			Autres * (3)	072	385		074			385							
			Valeurs mobilières de placement	080			082										
			Disponibilités	084	94 391		086			94 391							
	Charges constatées d'avance *			092	108		094	108									
				096	118 307		098	118 307									
Total général (I + II)								110		358 644		112		33 297		325 347	
PASSIF																	
								Exercice N				NET					
CAPITAUX PROPRES		Capital social ou individuel *	120					7 500									
		Écarts de réévaluation	124														
		Réserve légale	126					750									
		Réserves réglementées *	130														
		Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants *)	131			132	26 397										
		Report à nouveau	134														
		Résultat de l'exercice	136					75 378									
		Subventions d'investissement	137														
		Provisions réglementées	140														
		Total I	142					110 025									
Provisions pour risques et charges								Total II		154							
DETTES (4)		Emprunts et dettes assimilées	156					181 289									
		Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164														
		Fournisseurs et comptes rattachés *	166					23 767									
		Dettes fiscales et sociales (dont montant de la TVA)	169	3 734		172	9 201										
		Comptes courants d'associés	173					1 065									
		Autres dettes	175														
		Produits constatés d'avance	174														
Total III								176		215 322							
Total général (I + II + III)								180		325 347							
REVENUS	(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193			(4)	Dont dettes à plus d'un an		195	150 118							
		Dont créances à plus d'un an	197			(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *		182	47 594							
		Dont compte courant d'associés débiteurs	199			(5)	Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *		184								

*Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD

②

COMPTES DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste)

DGFIP N° 2033-B-SD 2025

Formulaire obligatoire (article 392 septies A bis du Code général des impôts) Désignation de l'entreprise : **3CTE** Néant ☐

A - RÉSULTAT COMPTABLE Formulaire déposé au titre de l'IR : **018** Exercice N clos le : **13/10/2025**

PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises		209		210		
	Production vendue	Biens	215		214		
		Services *	217		218	386 578	
	Production stockée *	(Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)		222			
	Production immobilisée *		224				
	Subventions d'exploitations reçues		226				
	Autres produits		230	6 724			
	Total des produits d'exploitation hors TVA (I)				332	393 303	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)		234				
	Variation de stocks (marchandises) *		236				
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)		238	128 748			
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *		240	(6 279)			
	Autres charges externes * :	(dont crédit bail : - mobilier : - immobilier :)	242	40 286			
	Impôts, taxes et versements assimilés	(dont taxe professionnelle CFE et CVAE)	243	249			
	Rémunérations du personnel *		250	89 370			
	Charges sociales (cf. renvoi 380)		252	28 043			
	Dotations aux amortissements *		254	30 605			
		dont amortissement du fonds de commerce		255			
	Dotations aux provisions		256				
	Autres charges :	(dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger * dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles)	259 260	300			
		Total des charges d'exploitation (II)				264	313 853
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						270	79 449
Produits financiers	(III)	280	517	Charges financières	(V)	294	4 588
Produits exceptionnels	(IV)					290	
Charges exceptionnelles (VI)				(dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies) dont amortissements exceptionnels de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D))	347 348	300	
Impôt sur les bénéfices *	(VII)					306	
2 - BÉNÉFICES OU PERTES : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)						310	75 378
B - RÉSULTAT FISCAL Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2						312	75 378
Régime des impositions	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *		316				
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 CGI) et autres amortissements non déductibles		318				
	Provisions non déductibles *		322				
	Impôts et taxes non déductibles * (cf. page 7 de la notice 2033-NOT-SD)		324				
	Divers * : dont intérêts excédentaires des cotisations d'associés	247		écarts de valeurs liquidatives sur OPC	248	330	
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option			(Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D))	249	251	
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime		998				
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime		999					
Détails des impositions	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime		997				
	Entreprises nouvelles (44. sexties)	986		ZFU-TE (44. octies A)	987	342	
				JEI (44. sexties A)	989		
	ZRD (44. terdecies)	127		ZRR (44. quindécies)	138	75 378	
	Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)	991		France Ruralité Revitalisation (art. 44 quindécies A)	181		
	ZFANG 44. quaterdecies	345		Investissements et souscriptions autres que	344		
	Bassins urbains à dynamiser - BUD (art. 44 septies)	992		Zone de développement prioritaire (44. septies)	993		
	Créance due au report en arrière du déficit		346			350	
	Déduction exceptionnelle (Art. 39 duodecies)	655		Déduction exceptionnelle (Art. 39 duodecies)	643		
	Déduction exceptionnelle (Art. 39 duodecies B)	645		Déduction exceptionnelle (Art. 39 duodecies C)	647		
Déduction exceptionnelle (Art. 39 duodecies D)	648		Déduction exceptionnelle simulatoire de conduite (art. 39 duodecies E)	641			
Déduction exceptionnelle (Art. 39 duodecies F)	990		Déduction exceptionnelle (Art. 39 duodecies G)	649			
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS Bénéfices col. 1 Déficit col. 2						352	354
Déficit de l'exercice reporté en arrière *						356	
Déficits antérieurs reportables *							360
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS Bénéfices col. 1 Déficit col. 2						370	372

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT-SD

NOTES

13/10/2025

10:00:00

3CTE
Société à Responsabilité Limitée
Au capital de 7.500 euros
Siège social : MONTMARSAULT (Allier)
5, Boulevard Jean Moulin
RCS MONTLUÇON : 979 475 803

PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT

« L'exercice est clôturé par un bénéfice net comptable s'élevant à 75.378,21 euros, que nous vous proposons d'affecter en totalité au compte « Autres Réserves ». »

RESOLUTION VOTEE

DEUXIEME DECISION

L'associé unique décide d'affecter le bénéfice net comptable de l'exercice, s'élevant à 75.378,21 euros en totalité au compte « Autres Réserves ».

L'associé unique rappelle en outre que, conformément aux dispositions de l'article 243 Bis du Code Général des Impôts, le rapport présenté mentionne qu'aucun dividende n'a été distribué depuis la constitution de la société.

Cette résolution a été adoptée par l'assemblée générale ordinaire annuelle du 26 septembre 2025.

